



Paris, le 17 avril 2018

M. Patrick JEANTET
Président de l'EPIC SNCF Réseau
15/17 rue Jean-Philippe Rameau
93210 SAINT-DENIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate EPIC SNCF Réseau

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales CGT, UNSA, CFDT vous déposent, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RH0826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2017, une Demande de Concertation Immédiate portant sur les sujets suivants :

- La réorientation de vos choix et/ou arbitrages financiers à tous les niveaux de l'EPIC Réseau ;
- La ré-internalisation de la production externalisée et transférée à la sous-traitance ;
- Un dimensionnement des secteurs Circulation des CCR ou PGRA basé sur l'amélioration de la production, la proximité et un maillage fin du territoire et garantissant des conditions de travail et de vie optimales.
- Multiplication et récurrence de dérangements d'installations de sécurité et de traction électrique avec une incidence notable sur le niveau de sécurité et des conditions de travail des cheminots. Face à cette situation, nous vous demandons de revoir les organisations sur les périmètres Circulation et Maintenance avec plus de proximité et avec la mise en place de moyens humains (personnels au statut) et matériels supplémentaires.
- Un retour immédiat aux normes de sécurité et aux règles de maintenance qui prévalaient auparavant, seul gage d'un niveau de sécurité indispensable à la réalisation d'un service public de transport de qualité ;
- Le recrutement d'agents au statut en priorité pour tous les collègues en nombre suffisant pour réaliser la production ferroviaire ;
- Une politique du digital, du numérique, de l'automatisation qui aide les cheminots dans la réalisation de leurs missions quotidiennes, mais qui ne contribue pas à leur asservissement ou leur remplacement.

- Le maintien et le développement d'une ingénierie SNCF intégrée à l'EPIC et répartie sur tout le territoire. L'ingénierie SNCF doit garder la maîtrise technique des systèmes mis en œuvre et cela passe en premier lieu par l'arrêt du transfert des compétences dans les filiales et des externalisations.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN



UNSA

Roger DILLENSEGER



CFDT

Thomas CAVEL

